

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU

GOUVERNEMENT -

/) E C R E T

N° 314 /PRG/SGG/95

PORTANT NOMINATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES
A L'ASSEMBLEE NATIONALE -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU l'Article 40 de la Loi Fondamentale ;

VU l'Article 16 de la Loi N°91/15/CTRN portant règlement
Intérieur de l'Assemblée Nationale ;

VU le Décret n°91/264/PRG/SGG portant Règlement Administratif
de l'Assemblée Nationale ;

/) E C R E T E

ARTICLE IER/- Les hauts fonctionnaires dont les noms suivent
sont nommés auprès de l'Assemblée Nationale aux postes ci-
après :

- SECRETAIRE GENERAL : Maître ABOUBACAR KASSORY BANGOURA
Avocat
- DIRECTEUR DE CABINET : Monsieur EMMANUEL DERIK LENAUD,
Administrateur Civil, précédemment Directeur de l'Adminis-
tration et des Finances de l'OFAB.
- CONSEILLER JURIDIQUE : Monsieur MOHAMED LAMINE TOURE,
Ancien Membre du C.T.R.N.
- CONSEILLER CHARGE DES RELATIONS EXTERIEURES : Monsieur
OUMAR DIARSO, précédemment en service au C.T.R.N.
- CONSEILLER A LA PRESSE : EL-HADJ ABDOULAYE DIALLO,
Journaliste à la R.T.G.

.../...

- DIRECTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DU PROTOCOLE :
Monsieur ABOUBACAR SIDIKI NABE, Administrateur Civil,
précédemment en service au Ministère de la Pêche.
- DIRECTEUR DES SERVICES LEGISLATIFS : Monsieur JEAN TAMBA
KAGBEDOUNO, précédemment Juge de Paix de Coyah.
- DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS: Monsieur JAMESDINE
BALDE, Administrateur Civil, en service au Ministère de l'In-
térieur et de la Sécurité.
- CHARGE DE MISSION : Monsieur SOULEYMANE KABA, précédemment
Attaché Administratif de la Préfecture de Pita.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter
de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Jour-
nal Officiel de la République.

CONAKRY, LE 13 Novembre 1995



GENERAL LANSANA CONTE